



## NAO APAJH-33 2023

Tous les ans, l'employeur a obligation d'ouvrir des négociations à l'entreprise, sur une série de thèmes légaux : rémunérations, temps de travail, égalité professionnelle, qualité de vie au travail etc . Dans ce cadre-là, et au-delà de ces thèmes stricts la CGT-APAJH33 a décidé de porter les thèmes suivants, issus de nos contacts avec les salariés, et reflets de nos préoccupations à toutes et tous

- **Extension des mesures « Ségur » à toutes et tous** . Il s'agit de dépasser l'accord CFDT/Patronat qui exclut les personnels de services généraux, administratifs etc : 183€ pour tous !
- **Congés trimestriels pour tous** . Revendication récurrente de la CGT pour là encore, aller vers plus de justice pour tous
- **Proposition d'un accord « télétravail »** pour permettre et encadrer la pratique du télétravail quand il est possible
- **Proposition d'un accord sur les mobilités durables**, pour prendre en compte les déplacements pour aller travailler dans le contexte de crise énergétique que l'on connaît
- **Proposition d'un accord « jour de congé rémunéré pour déménagement »**
- **Proposition d'un accord pour des heures d'absence rémunérées pour don du sang** ; pour favoriser l'exercice citoyen au travail
- **Accord « enfants malades »** : augmentation du nombre de jours
- **Accord « Séniors »** : Permettre de travailler à temps partiel avec cotisations sociales sur la base d'un temps plein

Tous ces thèmes nous ont été demandés par les salariés et ont pour ambition de rendre la vie au travail plus juste, mieux rémunérée et prenant en compte l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ou citoyenne.

Nos négociateurs pour 2023 : Dominique Perez (MAS le Barail)

Adrien Défendi (SESSAD)

Christophe Daugé (CSE, MAS le Barail)

Patrice Coeymans (IME Lussac, délégué syndical)

**Tenez-vous informés ! n'hésitez pas à nous contacter ...**